

Assemblée communale Convocation

Les citoyennes et les citoyens de la commune de Grolley sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le

mardi 7 mai 2019 à 20h00 à la salle de l'Auberge de la Gare à Grolley

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 2018
- 2. Comptes 2018
 - 2.1. Compte de fonctionnement
 - 2.2. Compte d'investissement
 - 2.3. Approbation des comptes
- 3. Crédit d'investissement pour la gestion informatique des clés des bâtiments communaux
- 4. Crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de jeux de l'école
- 5. Informations du conseil communal
- 6. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 6 décembre 2018 ne sera pas lu étant donné qu'il est à votre disposition, sur demande, à l'administration communale et sur notre site Internet www.grolley.ch.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic La Secrétaire

Christophe Prétet Priska Thoutberger

Grolley, le 8 avril 2019/pt